République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline - Travail



BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DE L'ETANCHEITE SUR LES DALLES CÔTE CAVEAU ET CÔTE INFIRMERIE ET LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATATION DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA

CAHIERS DES CHARGES



INGENIEURS CONSEILS EN INFRASTRUCTURES

Abidjan -Plateau Avenue Franchet d'Esperey Immeuble Ollo Esc. C -6ème Etage 01 BP 8466 Abidjan 01 Tél: (+225) 27 20 30 01 55 /27 20 30 01 56 Fax: (+225)27 20 21 86 15 Site Web: www.ici.ci E-mail: contacts@ici.ci / ici@aviso.ci

JANVIER 2024

Direction	Nationale	pour la	Côte	d'Ivoire

Agence Auxiliaire de Daloa Section de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

CAHIER DE CHARGES

POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DE L'ETANCHEITE SUR LES DALLES CÔTE CAVEAU ET CÔTE INFIRMERIE ET LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATATION DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA

SOMMAIRE

Table des matières

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES	4
1.1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE	4
1.2. REPARTITION DES TRAVAUX	4
1.3. CONDITIONS DE PARTICIPATION	4
1.4. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES	4
1.6. MONNAIE DE REGLEMENT	7
1.7. REMISE DES OFFRES	7
1.8. VALIDITE DES OFFRES	7
II. EVALUATION DES OFFRES - ATTRIBUTION DE MARCHE	8
III. DESCRIPTION DES TRAVAUX	9
3.1. GENERALITE	9
3.2. CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET RESPECT DES NORMES	10
3.3.1 TOITURES TERRASSES ACCESSIBLES AVEC PROTECTION LOURDE	11
3.3.1.1 Reprise de la forme de pente	11
3.3.1.2 Etanchéité multicouche avec isolation thermique	11
3.3.1.3 Relevé d'étanchéité	12
3.3.1.4 Réalisation de double costière	12
3.3.1.5 Entrées d'eau	12
3.3.2 SYSTEME D'ETANCHEITE DANS LA ZONE VEGETALISEE	13
3.3.2.1 Reprise forme de pente	13
3.3.2.2 Etanchéité multicouche avec isolation thermique	
3.3.2.3 Relevé d'étanchéité	14
3.3.2.4 Entrées d'eau	14
3.3.3 POSE DES SOCLES ET DES UNITES EXTERIEURES DE CLIMATISATION	15
3.4. REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATION	16
3.4.1 TRAITEMENT DES JOINTS	16
3.4.2 JOINT DE DILATATION :	16
3.4.3 JOINT DE RETRAIT :	16
3.4.4 JOINT DE CONSTRUCTION :	16
3.4.5 COUVRE JOINTS DE DILATATION DE SOLS	16
3.4.6 COUVRE JOINT DE DILATATION DE MUR	16
IV. ADRE DE DEVIS ESTIMATIF	
4.1. CADRE DE DEVIS ESTIMATIF REPRISE D'ETANCHEITE	17
Etanchéité en partie courante avec isolation thermique et protection lourde	18
4.2. CADRE DE DEVIS ESTIMATIF REPRISE DES JOINTS DE DILATATION	
V. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION	20

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES

1.1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRE

L'appel d'offres a pour but de sélectionner une entreprise spécialisée pour LES TRAVAUX DE REPRISE DE L'ETANCHEITE SUR LES DALLES CÔTE CAVEAU ET CÔTE INFIRMERIE ET LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES COUVRE-JOINTS DE DILATATION DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA

Le présent document définit les clauses administratives à respecter par les soumissionnaires ainsi que les spécifications techniques des travaux à réaliser.

1.2. REPARTITION DES TRAVAUX

Les prestations sont regroupées par lots ci-après :

- CHAPITRE I : généralités

- CHAPITRE II : gros-œuvre

- CHAPITRE III : étanchéité

1.3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont admises à participer à la présente consultation les entreprises présélectionnées par la BCEAO.

1.4. CONTENU DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres comprend les documents précisés ci-dessous :

- la présente note aux soumissionnaires ;
- le cahier des prescriptions techniques particulières (CPTP);
- le cadre du devis quantitatif;

1.5. le modèle de lettre de soumission.PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront rédigées en langue française et comprendront :

- La lettre de soumission datée et signée conformément au modèle du dossier d'appel d'offre ;
- Le devis estimatif daté et signé conformément au modèle du dossier d'appel d'offre ;
- La liste du personnel qui sera chargé de l'exécution des travaux (indiquer les profils : formation, expériences professionnelles) ;
- Les références des soumissionnaires et toutes notes explicatives de

l'intervention de l'entreprise ; Les plans d'exécutions ;

Le planning d'exécution des travaux.

L'ensemble de l'offre sera relié en un bloc et reproduit en trois (3) exemplaires (1 original+2 copies) portant la mention suivante :

REPRISE DE L'ETANCHEITE SUR LES DALLES CÔTE CAVEAU ET CÔTE INFIRMERIE ET LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATATION DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA

L'ensemble des documents sera mis sous enveloppe cachetée portant les

mentions suivantes: Au centre:

AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA

BP: 46

Dans le coin supérieur gauche :

APPEL D'OFFRE DE LA REPRISE DE L'ETANCHEITE SUR LES DALLES CÔTE CAVEAU ET CÔTE INFIRMERIE ET LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATATION DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA

NB : le non-respect de la présentation pourrait entraîner la nullité de l'offre.

1.6. MONNAIE DE REGLEMENT

Dans le cadre de cet appel d'offres, la monnaie de règlement est le franc CFA.

1.7. REMISE DES OFFRES

Les offres devront impérativement être déposées sous pli fermé, au secrétariat du Chef d'Agence à l'Agence Auxiliaire de la BCEAO-DALOA, sise à Daloa BP 46 dans le délai fixé dans la lettre de consultation.

1.8. VALIDITE DES OFFRES

La durée minimale de validité des offres devra être de six(6) mois à compter de la date de remise des soumissions.

II. EVALUATION DES OFFRES - ATTRIBUTION DE MARCHE

La non-conformité d'une soumission par rapport aux prescriptions du cahier des charges peut entrainer son annulation.

Le dépouillement des offres se fera suivant les critères définis par la commission des marchés de la BCEAO qui retiendra l'offre la plus avantageuse au regard notamment, des garanties techniques et du montant des offres.

A cet effet, cette commission n'est pas tenue de choisir l'offre la moins - disante. Lorsqu'elle opte de ne pas donner suite à l'appel d'offres, tous les soumissionnaires en sont avisés. Enfin, la BCEAO ne sera pas obligée de restituer aux soumissionnaires les offres non retenues.

III. DESCRIPTION DES TRAVAUX

3.1.GENERALITE

Le présent descriptif a pour objet de définir les travaux d'étanchéité dans le cadre de la reprise de l'étanchéité sur les dalles côté caveau et côté infirmerie et les travaux de remplacement des couvre-joints de dilatation de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Auxiliaire de Daloa.

La visite de site est obligatoire pour apprécier toutes les difficultés difficilement prescriptibles dans ce document.

Les travaux comprendront :

- Les travaux de dépose du complexe d'étanchéité, de la terre végétale, des dallettes et des plots.
- La fourniture et la mise en œuvre d'un nouveau complexe d'étanchéité avec isolation.
- La transformation de la toiture végétalisée en toiture ordinaire accessible avec un complexe d'étanchéité y compris protection lourde plus isolation thermique.
- Les travaux de dépose des couvre-joints de dilatation.
- La fourniture et la mise en œuvre des éléments de couvre-joints de dilatation.

L'entrepreneur fournira et mettra en œuvre les revêtements d'étanchéité pour l'ensemble des toitures terrasses.

L'entrepreneur aura à sa charge la réalisation de doubles costières de surélévation des joints plats.

En résumé, l'Entrepreneur du présent lot aura à sa charge la protection, globale et détaillée, de l'ensemble du bâtiment, contre l'infiltration des eaux pluviales par la toiture terrasse et les joints de dilatation.

Aussi, l'entrepreneur devra se reporter au CPTP pour les prescriptions techniques.

3.2.CARACTERISTIQUES DES MATERIAUX ET RESPECT DES NORMES

Les matériaux doivent être neufs et de premiers choix. Ils doivent respecter les normes et la réglementation en vigueur. Il en est de même pour la procédure de mise en œuvre.

Ci-après quelques normes et règles à respecter :

- DTU 20.12 : Maçonnerie des toitures et d'étanchéité gros œuvre en maçonnerie des toitures destinées à recevoir un revêtement d'étanchéité – cahier des clauses techniques+ Erratum (février1994) + amendement A1 (juillet 2000) +amendement A2 (novembre 2007);
- DTU n°43.1 : Travaux d'étanchéité des toitures terrasses avec éléments porteurs en maçonnerie ;

Règles concernant les travaux d'étanchéité des toitures terrasse plates et toiture rampantes ou inclinées avec éléments porteurs en maçonnerie ou en bois en climats tropicaux ou équatoriaux humides et secs, chambre Syndicale Nationale de l'étanchéité (CSNE) mai 1990 ;

- Règles professionnelles pour l'aménagement des toiture-terrasses-jardins, chambre syndicales française de l'étanchéité (CSFE), union nationale des entrepreneurs du paysage(UNEP) ,1997;
- Avis technique 5/09-2004 du CSTB relatif au procédé NEODYL-système d'étanchéité des joints de gros œuvre pour toitures et planchers intérieurs-ICOPAL SAS;
- Avis technique 5/03-1733 du CSTB relatif au procédé GRAVI revêtement d'étanchéité de toiture- jardins bicouche en bitume modifié SBS- ICOPAL SAS ;
- 3.3. Avis technique 5/03-1733 du CSTB relatif au procédé PARADIENNE revêtement d'étanchéité de bicouche à base de feuille en bitume modifié SBS-ICOPAL SASETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES

3.3.1 TOITURES TERRASSES ACCESSIBLES AVEC PROTECTION LOURDE

Avant la reprise des formes de pente et de l'étanchéité, l'entrepreneur du présent lot aura à sa charge les différents travaux préparatoires énumérés ci-après

- Dépose des socles et des unités extérieures de climatisation avec tout le réseau de câble ;
- Dépose des dallettes et des plots en partie courante ;
- Dépose de l'étanchéité en partie courante ;
- Dépose des relevés d'étanchéité sur les plats des acrotères ;
- Reprise de la forme de pente.

3.3.1.1 Reprise de la forme de pente

L'Entrepreneur du présent lot aura en charge la réfection de toutes les formes de pente en béton maigre dosé à 250 kg de ciment CPA, classe 325. Cette forme aura un aspect net débarrassé de tous débris des anciennes couches d'étanchéité.

L'épaisseur minimale de la forme en béton sera de 03 cm. La pente sera au minimum égale à 2 %. L'entrepreneur devra tenir compte de la mise en œuvre de décaissé pour les entrées d'eaux pluviales ainsi que toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'étanchéité.

3.3.1.2 Etanchéité multicouche avec isolation thermique

L'entrepreneur aura en charge la réalisation de l'étanchéité multicouche avec isolation thermique et dallettes de protection conformément aux prescriptions du CPTP.

Cette étanchéité comprendra :

- Une primaire aquadère (sans solvant);
- SOPRACOLLE 300 N par bande ou plots (colle bitumineuse à froid)
- Isolant thermique (EFIGREEN DUO 40 mm-R:1,65 m²,°C/W)
- Écran de semi-indépendance (SOPRAVOILE 50+ plot d'EAC)
- 1 couche d'ELASTOPHENE FLAM 180-25
- 1 couche d'ELASTOPHENE FLAM 25-AR
- 1 écran géotextile NTS 170
- 1 film polyane 100 MICRON
- Dallettes de protection en béton armé dimensions 50x50x5 cm

Le prix s'applique au mètre carré et comprend toutes sujétions de pose. Il est important de préciser qu'il ne s'agit que d'une marque de référence et que l'entrepreneur pourra proposer toute autre marque techniquement équivalente (qui devra être absolument une étanchéité multicouche).

Localisation: Toitures terrasse indiquées par l'intitulé du projet.

3.3.1.3 Relevé d'étanchéité

L'entrepreneur aura en charge la réalisation des relevés d'étanchéité conformément aux prescriptions du CPTP. Ils seront exécutés sur une hauteur moyenne de 0,30 mètre avec un talon de 0,15 m en partie horizontale. Les relevés d'étanchéité seront protégés par un enduit ciment grillagé.

Le prix s'applique au mètre linéaire et comprend toutes sujétions de pose.

Localisation : Acrotères et relevés béton au niveau des terrasses accessibles.

3.3.1.4 Réalisation de double costière

Réalisation d'une double costière de surélévation des joints plats y compris l'étanchéité continue.

Elles seront réalisées en béton armé et de hauteur 40 cm minimum.

Le prix s'applique au mètre linéaire et comprend toutes sujétions de pose.

Localisation: Joint de dilatation en partie courante (joint plat).

3.3.1.5 Entrées d'eau

Il sera prévu dans la forme de pente en béton un décaissé de 1 cm environ correspondant à l'épaisseur de la platine.

A chaque descente d'eau pluviale, il sera disposé une entrée d'eau composée de :

- 1 platine de plomb de 2,5 mm d'épaisseur ;
- 1 moignon en tuyau de plomb de 2,5 mm d'épaisseur et de diamètre approprié, soudé sur platine, de longueur telle que le joint de raccordement avec la descente EP soit apparent en sous-face de plancher (arase de 0,15 m de la sous-face du plancher);
- 1 crapaudine en fil d'acier, fer galvanisé.

Aux entrées d'eau déjà existantes il sera réalisé des entrées d'eaux supplémentaires, en fonction du nouveau sens de drainage des eaux pluviales.

<u>Localisation</u>: Zone de complexe d'étanchéité avec la protection lourde. (Suivant le système d'évacuation existant).

3.3.2 SYSTEME D'ETANCHEITE DANS LA ZONE VEGETALISEE.

La toiture terrasse végétalisée sera transformée en toiture terrasse ordinaire et accessible. Par conséquent le complexe d'étanchéité dans cette zone sera remplacé par un système d'étanchéité avec protection lourde et isolation thermique.

Les travaux préparatoires nécessaires à ce type de travaux sont ;

- Dépose du gazon, de la terre végétale, des couches filtrantes et de drainage
- Dépose de l'étanchéité en partie courante ;
- Dépose des relevés d'étanchéité sur les plats des acrotères ;
- Dépose des formes de pente.

3.3.2.1 Reprise forme de pente

L'Entrepreneur du présent lot aura en charge la réfection de toutes les formes de pente en béton maigre dosé à 250 kg de ciment CPA, classe 325. Cette forme aura un aspect net débarrassé de tous débris des anciennes couches d'étanchéité.

L'épaisseur minimale de la forme en béton sera de 03 cm. La pente sera au minimum égale à 2 %. L'entrepreneur devra tenir compte de la mise en œuvre de décaissé pour les entrées d'eaux pluviales ainsi que toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution de l'étanchéité.

Le prix s'applique au mètre carré et comprend toutes sujétions de pose.

3.3.2.2 Etanchéité multicouche avec isolation thermique

L'entrepreneur aura en charge la réalisation de l'étanchéité multicouche avec isolation thermique et dallettes de protection conformément aux prescriptions du CPTP.

Cette étanchéité comprendra:

- Une primaire aquadère (sans solvant);
- SOPRACOLLE 300 N par bande ou plots (colle bitumineuse à froid)
- Isolant thermique (EFIGREEN DUO 40 mm-R:1,65 m²,°C/W)
- Écran de semi-indépendance (SOPRAVOILE 50+ plot d'EAC)
- 1 couche d'ELASTOPHENE FLAM 180-25
- 1 couche d'ELASTOPHENE FLAM 25-AR
- 1 écran géotextile NTS 170
- 1 film polyane 100 MICRON
- Dallettes de protection en béton armé dimensions 50x50x5 cm

Le prix s'applique au mètre carré et comprend toutes sujétions de pose. Il est important de préciser qu'il ne s'agit que d'une marque de référence et que l'entrepreneur pourra proposer toute autre marque techniquement équivalente (qui devra être absolument une étanchéité multicouche).

Le prix s'applique au mètre carré et comprend toutes sujétions de pose.

Localisation : Zone de toiture terrasses végétalisées du bâtiment.

3.3.2.3 Relevé d'étanchéité

L'entrepreneur aura en charge la réalisation des relevés d'étanchéité conformément aux prescriptions du CPTP. Il sera exécuté sur une hauteur moyenne de 0,30 mètre avec un talon de 0,15 m en partie horizontale. Le relevé d'étanchéité sera protégé par un enduit ciment grillagé.

Le prix s'applique au mètre linéaire et comprend toutes sujétions de pose.

<u>Localisation</u> : Acrotères et relevés béton au niveau de la zone végétalisée.

3.3.2.4 Entrées d'eau

Il sera prévu dans la forme de pente en béton un décaissé de 1 cm environ correspondant à l'épaisseur de la platine.

A chaque descente d'eau pluviale, il sera disposé une entrée d'eau composée de :

- 1 platine de plomb de 2,5 mm d'épaisseur ;
- 1 moignon en tuyau de plomb de 2,5 mm d'épaisseur et de diamètre approprié, soudé sur platine, de longueur telle que le joint de raccordement avec la descente EP soit apparent en sous-face de plancher (arase de 0,15 m de la sous-face du plancher);
- 1 crapaudine en fil d'acier, fer galvanisé.

Aux entrées d'eau déjà existantes il sera réalisé des entrées d'eaux supplémentaires, en fonction du nouveau sens de drainage des eaux pluviales.

Le prix s'applique à l'unité de descente.

(Images d'illustration des entrées d'eau existantes).





Tableau N°01: Vues des entrées d'eau en partie jardin végétalisé (entrées d'eau à reprendre selon description).

<u>Localisation</u>: Toitures terrasse jardinière suivant le système d'évacuation existant.

3.3.3 POSE DES SOCLES ET DES UNITES EXTERIEURES DE CLIMATISATION

L'entrepreneur du présent lot aura à sa charge la pose de toutes les unités extérieures et leur raccordement au réseau. Il s'assurera du bon fonctionnement des installations et leur mise en service.

Les différents réseaux de câbles électriques seront disposés dans des chemins de câble prévus à cet effet. Ces chemins de câbles seront couverts par de la tôle en aluminium afin de les protéger des intempéries et du soleil. (*Voir image d'illustration ci-dessous*).









Tableau N°02: Vues des différentes unités extérieures y compris les dispositions de protection des câbles.

<u>Localisation</u>: Se conformer aux emplacements existants avant la dépose.

3.4.REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATION

3.4.1 TRAITEMENT DES JOINTS

Le traitement des joints sera réalisé avant application de l'enduit de lissage.

3.4.2 JOINT DE DILATATION :

Rebouché avec un produit souple (mastic polyuréthane ou silicone), le revêtement de sol doit être arrêté de part et d'autre du joint. Le joint sera recouvert d'un profilé métallique ou plastique de protection.

3.4.3 **JOINT DE RETRAIT**:

Nettoyage du joint, application d'un Primer d'accrochage, remplissage du joint avec un enduit liquide renforcé par un additif de même type que le premier.

3.4.4 **JOINT DE CONSTRUCTION :**

Réparation, par application d'un Primer d'accrochage dans la zone du joint, puis application d'un enduit de lissage. Concerne les micros fissures.

3.4.5 COUVRE JOINTS DE DILATATION DE SOLS

Fourniture et pose de joints de dilatation intégrés aux sols, réalisés en aluminium anodisé mat comprenant des éléments coulissants les uns dans les autres permettant d'absorber des mouvements tridimensionnels de type :

Archétype : ADESOL Aluminium 6060T5 fixation par clips largeur 100mm réf 464 215 ou similaire.

LOCALISATION:

Aux droits des joints de dilatation au sol à l'intérieurs du bâtiment principal.

3.4.6 COUVRE JOINT DE DILATATION DE MUR

Fourniture et pose de couvre-joint de dilatation de murs pour joint de 20mm de largeur.

Archétype : ADESOL Aluminium 6060T5 fixation par clips largeur 100mm réf 464 215 ou similaire.

LOCALISATION:

Aux droits des joints de dilatation de murs, poteaux en béton armé dans le bâtiment principal.

IV. ADRE DE DEVIS ESTIMATIF

4.1.CADRE DE DEVIS ESTIMATIF REPRISE D'ETANCHEITE

AGENCE AUXILIAIRE DE LA BCEAO A DALOA CADRE QUANTITATIF DES TRAVAUX D'ETANCHEITE

N°	DESIGN ATI ON	U	QTE	PRIX UNIT AI RE HT	PRIX TOTAL HT
	INSTALATION DE CHANTIER	ft	1		-
3.3.1	ETANCHEITE EN TOITURE TERRASSE ACCESSIBLE AVEC PROTECTION LOURDE				
	 Dépose des socles et des unités extérieures de climatisation, 	ft	1		-
	 Dépose des dallettes et des plots en partie courante 	m²	1 135		-
	Dépose de l'étanchéité en partie courante	m²	1 135		_
	 Dépose des relevés d'étanchéité sur les plats des acrotères 	ml	647		-
3.3.1.1	Reprise de la forme de pente	m²	1 135		
					-
3.3.1.2	Etanchéité multicouche avec isolation thermique en partie courante	m²	1 135		-
3.3.1.3	Relevés d'étanchéité	ml	647		-
3.3.1.4	Réalisation de double costière de surélévation des joints plats y compris l'étanchéité continue	ml	40		-
3.3.1.5	Entrées d'eaux	u	10		-

3.3.2	ETANCHEITE AVEC PROTECTION LOURDE plus isolation thermique (ZONES VEGETALISEES)				
	 Dépose du gazon, de la terre, des couches filtrantes et de drainage 	m²	548		-
	Dépose de l'étanchéité en partie courante	m²	548		-
	 Dépose des relevés d'étanchéité sur les plats des acrotères 	m²	548		-
3.3.2.1	Reprise de la forme de pente	m²	548		_
3.3.2.2	Etanchéité en partie courante avec isolation thermique et protection lourde	m²	548		-
3.3.2.3	Relevés 'étanchéité	ml	220		-
3.3.2.4	Entrées d'eaux	U	5		-
3.3.3	Pose des socles et des unités extérieures de climatisation	ft	1		-
TOTAL HT				-	
	TVA				
TOTAL TTC				-	

4.2. CADRE DE DEVIS ESTIMATIF REPRISE DES JOINTS DE DILATATION

۷°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix total
	CHAPITRE I : GENERA	ALITES			
	Nettoyage et traitement des joints (ragréage des abords des joints de dilatation au sol, au mur et en toiture)		1		
	CHAPITRE III : TRAITEMENT DES JO A L'INTERIEUR DU BÂTIMEN			ION	
	Fourniture et pose du système d'étanchéité continu des joints de dilatation NEODYL y compris les relevés sur les costières (au sol, au mur et en toiture)	Ens	1		
	Couvre-joints de dilatation au sol en ADESOL aluminium 6060T5 fixation par clips ou similaire.	Ens	1		
	Couvre-joints de dilatation au mur et en toiture en ADESOL aluminium 6060T5 fixation par clips ou similaire		Ens	1	
			TO	OTAL HT	
		_			

TVA 18%

TOTAL HT

V. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE REPRISE DE L'ETANCHEITE SUR LES DALLES CÔTE CAVEAU ET CÔTE INFIRMERIE ET LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES JOINTS DE DILATATION DE L'IMMEUBLE FONCTIONNEL DE L'AGENCE AUXILIAIRE DE DALOA.

Je soussigné [Nom prénoms et fonction],

Agissant au nom et pour le compte de la société [Adresse complète de la société] inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de [Ville de résidence] sous le numéro [Numéro du registre de commerce] :

- Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel d'offres pour les travaux de reprise de l'étanchéité sur les dalles côté caveau et côté infirmerie et les travaux de remplacement des joints de dilatation de l'immeuble fonctionnel de l'Agence Auxiliaire de Daloa;
- Après m'être rendu compte de la situation des lieux et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance de la mission à réaliser :
- 1- me soumets et m'engage à exécuter la présente mission conformément au dossier d'appel d'offres, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de **[Montant en chiffres et en lettres]**, pour l'offre, et de **[Montant en chiffres et en lettres]**, pour l'offre en variante ;
- 2- m'engage à exécuter les travaux dans un délai de [*Délai prévu dans le planning*] à compter de la date de signature du marché ;
- 3- m'engage expressément à exécuter les travaux conformément au cahier des charges et suivant les règles de l'art ;
- 4- m'engage à maintenir mon prix pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres ;
- 5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° [numéro de compte] ouvert au nom de [Attributaire du compte].

Fait à [Ville de résidence] le [jour/mois/année]

Le [Fonction]

Signature et Cachet

[Nom et Prénom]